

Aménagement forestier

approche territoriale et impact de la tempête

par Jacques Trouvilliez

Office national des forêts
2, av. de Saint-Mandé, 75570 Paris cedex 12

La démarche aménagement oscille entre une approche globale du type aménagement du territoire, imparfaitement traduite notamment par les DILAM-ORLAM¹ et une approche plus locale débouchant sur un acte administratif (arrêté d'aménagement forestier) engageant fortement l'avenir d'une forêt. La logique de massif forestier ne transparait pas clairement, écartelée entre la forêt « individuelle » et la région IFN (Inventaire forestier national).

Afin de raisonner la reconstruction des forêts après tempête, il semble intéressant de chercher à dépasser le cadre strict de la forêt pour plusieurs raisons convergentes :

- améliorer la concertation et la consultation ;
- aborder à l'échelle appropriée certaines questions ;
- résorber si possible les déséquilibres survenus après tempêtes dans les peuplements.

Cette approche doit assurer une meilleure coordination entre les actes d'aménagement de forêts voisines.

Améliorer la concertation et la consultation

Bien souvent, les concertations réalisées lors de l'élaboration des aménagements forestiers ont montré que les interlocuteurs avaient tendance à demander les mêmes choses dans chaque forêt sans tenir compte des forêts voisines. Par exemple, telle association de protection de la nature voudra « sa » réserve biologique pour une espèce rare locale mais présente dans les forêts voisines. La concertation et la consultation, sans chercher à nier les particularités locales, doit permettre de replacer dans un contexte plus large les demandes et de faciliter la résolution des conflits.

Le problème de l'échelle géographique

Selon les thèmes abordés, l'échelle pertinente varie assez fortement. Quelques exemples le montrent aisément.

Diversité biologique

Le fonctionnement en métapopulations de certaines espèces doit conduire, dans un souci d'efficacité des moyens, à identifier les populations-sources à l'origine du maintien de cette espèce dans le massif forestier et à ne pas s'acharner à vouloir sauvegarder telle ou telle population-puit si les autres

¹ Directives locales d'aménagement, orientations locales d'aménagement.

populations ne peuvent être sauvegardées. Une bonne hiérarchisation des enjeux doit conduire à une meilleure sauvegarde de l'intérêt général. Dans le cadre de la mise en œuvre de Natura 2000, les sites comportent souvent plusieurs forêts et concernent plusieurs propriétaires. La gestion gagnerait à être définie en commun afin d'éviter de lourds contentieux ultérieurs et préjudiciables à tous.

Paysages (versant, carrefours...)

Les efforts d'un propriétaire ou d'un gestionnaire peuvent être anéantis par certaines actions de gestion faites sur de petites surfaces. Plutôt qu'une prise en compte complète sur une propriété et une absence d'actions sur une autre, il serait profitable de définir une action globale plus à même d'éviter la création de points noirs. En Morvan, une telle approche a été tentée sur la base du volontariat et de recommandations paysagères.

Accueil du public

Les sentiers de randonnées, VTT... créés dans des forêts de trop petite taille conduisent à des problèmes de cohabitation entre les différents pratiquants, diminuant la satisfaction des uns et des autres. Une réflexion préalable à l'échelle du massif forestier permettrait de répartir plus harmonieusement les différents flux d'usagers.

Gestion cynégétique

Ce problème de plus en plus aigu (et qui risque de s'accroître à la suite de la tempête) ne peut être abordé correctement à l'échelle d'un propriétaire. La gestion des grands ongulés, pour être efficace, passe par l'analyse des problèmes à l'échelle du massif forestier, les détenteurs du droit de chasse faisant ensuite leur demande de plan de chasse de façon coordonnée.

Desserte d'un massif forestier et équipements divers

Le schéma de desserte forestière raisonné en fonction des parcelles à desservir et de la topographie vise à une meilleure utilisation des fonds disponibles pour la création de voies mais aussi de places de dépôts...

D'autres exemples pourraient être cités (histoire commune des forêts expliquant la situation actuelle d'un massif voire d'une région, analyse des potentialités sylvicoles au travers des DILAM-ORLAM...).

La petite région forestière, dont les limites sont déterminées sur la base de sols, climats et végétations, est parfois trop grande par rapport à l'approche ici souhaitée. Dans d'autres cas, les usagers principaux ne se trouvent pas habiter dans la petite région concernée (Vosges gréseuses et tourisme strasbourgeois).

Pour déterminer la taille optimale du « massif forestier » sur lequel raisonner afin de rétablir des équilibres après tempête, il faut tenir compte de deux phénomènes variant en sens inverse :

- les équilibres sont plus faciles à atteindre en général avec des surfaces croissantes de forêts agrégées (*cf supra*) ;
- mais à partir d'une certaine agrégation, certaines forêts risquent de perdre une ou plusieurs classes d'âges, ce qui peut entraîner des paysages moins variés mais aussi une diversité biologique érodée. Certaines espèces liées à des classes d'âge particulières peuvent alors disparaître sans possibilité de recolonisation rapide.

Il y a donc, au cas par cas, un compromis à trouver en tenant compte de la situation de chaque forêt.

Cette taille optimale de massif « calée », la concertation doit être réalisée en tenant compte de l'origine géographique des usagers.

Résorber les déséquilibres après tempête ?

Dans les futaies régulières, la tempête a modifié la répartition des classes d'âge, touchant prioritairement les peuplements les plus âgés.

Sur la base des histogrammes surfaces x âges des différentes forêts, une agrégation progressive, de proche en proche, des peuplements de nature voisine permet d'examiner l'allure des histogrammes qui se lissent plus ou moins rapidement. Cette méthode permet de juger de l'intérêt des regroupements. Elle n'est valide qu'à des conditions de fertilité comparable.

Ce regroupement peut être amélioré en examinant ensuite les durées de survie estimées des différentes unités de gestion ou les délais d'exploitabilité. Cet examen doit conduire au choix de sylvicultures éventuellement contrastées (âges d'exploitabilité minorés ou allongés, relais de production ; envisager...).

Cette approche peut également s'appliquer pour résoudre certains cas de forêts à affectation o « quartier bleu ».

L'agrégation des histogrammes présuppose de retenir la même année (par exemple, l'an 2000).

Les données nécessaires à l'exercice peuvent provenir des données contenues dans les aménagements et réactualisées à l'aide des données recueillies par différents moyens (synthèses de l'IFN, analyse de photographies aériennes...).

L'objectif est de détecter rapidement les principaux problèmes d'une zone donnée. Ensuite, chaque aménagement est coordonné avec les démarches entreprises dans les forêts voisines.

La coordination est facilement envisageable pour les forêts domaniales, elle est plus délicate avec les autres propriétaires. Des incitations financières pourraient aider à ce regroupement ■

